

Par ailleurs, le remarquable esprit de coopération et de compréhension qui a marqué les travaux du Comité juridique, dont a fait état le Conseil dans sa déclaration du 3 juin 1987, me donne tout lieu d'être optimiste. Je suis convaincue, Monsieur le Président, que, dans ce même esprit, nous saurons répondre aux attentes de la communauté internationale et faire en sorte que le nouvel instrument soit ouvert à la signature à l'issue de cette Conférence.

Mais ce qui nous permettra surtout d'atteindre ce résultat, c'est notre conviction commune que le terrorisme international ne peut être ni excusé ni toléré; il doit être combattu.

Je sais que tous ici, nous ne ménagerons aucun effort pour protéger encore davantage l'aviation civile de ce fléau.

Je vous remercie de votre attention.